Complexe sportif
JEAN DE LA MENNAIS

OFFRE D'EMPLOI

Titre : Coordonnateur(trice) de camp de jour
Secteur de travail : Complexe sportif Jean de La Mennais
Supérieur immédiat : Agente de développement et technicienne en loisirs
Horaire : Novembre 2026 à septembre 2027
Classe salariale : Coordonnateur de camp de jour

■ SOMMAIRE

La personne titulaire de cet emploi devra superviser, soutenir et encadrer les moniteurs autant lors des formations que durant les 8 semaines de camp de jour. Elle devra assurer la sécurité du camp et le bon fonctionnement dans le respect des règlements mis en place. La communication et le suivi aux parents font partie intégrante du travail d'un coordonnateur. Celui-ci participe au développement et à l'élaboration de la programmation estivale du camp de jour. À l'aide d'un échéancier très précis, elle devra accomplir des tâches en respectant les délais demandés.

■ RESPONSABILITÉS ET TÂCHES CARACTÉRISTIQUES

1. Adhère aux valeurs du camp de jour Crounch et en fait la promotion;
2. Planifie, organise et coordonne le programme estival;
3. Participe à l'élaboration et à la détermination des différentes thématiques;
4. Participe à la préparation du processus de sélection, de formation et d'évaluation du personnel d'animation;
5. Supervise le personnel d'animation et la réalisation des activités;
6. Anime les réunions du personnel d'animation;
7. Planifie le matériel nécessaire au bon fonctionnement du programme;
8. Veille à l'application des règles de sécurité et de bonne conduite;
9. Effectue un suivi avec les parents dont les enfants ont un écart de comportement;
10. Effectue l'évaluation des membres du personnel;
11. Effectue toute autre tâche à la demande de son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.

■ EXIGENCES

Scolarité et expérience

- Avoir 18 ans et plus;
- Minimum de trois ans d'expérience en camp de jour ;
- Avoir la formation de cadre responsable de la formation, un atout;
- Expérience en animation, un atout;
- Doit être disponible pour toute la durée de l'engagement;
- Doit être disponible pour diverses sessions de formation avant la période d'engagement.

Aptitudes et qualités recherchées

- Capacité à travailler en équipe;
- Leadership, sens de l'organisation et de la planification;
- Entregent, habiletés dans les relations interpersonnelles (approche et orientation client) et diplomatie;
- Innovation et créativité professionnelle;
- Autonomie et proactivité;
- Disponibilité pour effectuer du travail à l'extérieur de l'horaire de travail;
- Bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;
- Bonne connaissance des logiciels d'usage courant (Word, Excel, PowerPoint);
- Être titulaire d'un permis de conduire valide pour véhicule de promenade (classe 5);

■ RÉMUNÉRATION

La rémunération correspond à la classe d'emploi « coordonnateur de camp de jour entre 25.96 $ et 30.92 $ » selon les expériences et les formations.

■ ENTRÉE EN FONCTION

Première rencontre de formation en novembre 2026
Première rencontre de planification en décembre 2026
De janvier à juin 2027 : temps partiel
Du 28 juin au 20 août 2027 : temps plein (horaire variable entre 6 h 30 et 18 h 30 du lundi au vendredi)

La personne doit être disponible pour :

- Travailler sur la planification du camp de jour dès janvier 2027 ;
- Les formations d'avant camp : mai 2027 (dates à venir) ;
- Le montage du camp : 25 juin 2027 ;
- Camp de jour 2027 : 28 juin au 20 août 2027 ;
- Rencontre de fin de camp de jour : septembre 2027 (date à venir);

■ MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature pour ce poste doit faire parvenir une lettre de motivation ainsi que son curriculum vitae en indiquant clairement le poste souhaité au plus tard le dimanche 29 novembre 2026 à Madame Catherine Dupuis par courriel : dupuisc@jdlm.qc.ca

La période d'entrevue aura lieu dans la semaine du 30 novembre 2026.

Le Collège Jean de La Mennais souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.